

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 157**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demandes de garantie d'emprunt formulées par l'O.P.H.13 Habitat.  
Opérations : divers programmes d'acquisition en V.E.F.A. ou de  
réhabilitation/résidentialisation de logements locatifs sociaux.

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

L'O.P.H. 13 HABITAT sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour huit demandes de garantie d'emprunt pour un montant total de 17 481 067,00 €.

Celles-ci représentent 100% des prêts d'un montant total de 17 481 067,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A., réhabilitation, résidentialisation, requalification espaces publics).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de l'O.P.H 13 HABITAT auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 623 884 463,85 €.

Cet encours représente 58,40% de l'encours garanti des organismes HLM et 53,78% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL